DESCRIPTION

Le château Olivier est situé à 11 km de Bordeaux, au cœur d'un domaine de 220 hectares composé de prairies aux alentours du château, de chênes centenaires, de bois de pins et d'un vignoble de 55 hectares.

Dès 1913, Rebsomen avait décrit précisément le château en constatant « *Tout cet ensemble a beaucoup de cachet et présente bien l'allure d'un manoir seigneurial du Moyen-âge* »

L'architecture du château est complexe car il y a eu au cours des âges de nombreuses transformations surtout sur la façade Nord, en 1859, dans le goût « troubadour » du romantisme finissant.
Constitué primitivement par un donjon du XIIème siècle, peut-être même antérieur, auquel au XIVème siècle fut ajoutée une construction formant actuellement la façade Sud, le château était une forteresse rectangulaire entourée d'épaisses murailles ayant aux quatre angles des tours (trois rondes et la quatrième formée par le vieux donjon), deux de ces tours dont seuls subsistent les soubassements défendaient l'entrée et le pont levis qui enjambait les douves.

Au XVIIIème siècle, Fossier de Lestard fit abattre les murailles formant la cour intérieure et les deux tours des angles NE et NO, les communs furent éloignés, les fenêtres furent élargies et une porte

ouverte sur la façade Sud pour permettre de communiquer par un pont volant avec un jardin à la française au fond duquel fut élevée, faisant face au château, une fontaine monumentale.
On aménagea aussi des jardins, des pièces d'eau, de larges allées et une vaste orangerie.

Une longue allée conduit au château et à ses dépendances.
Le château est entouré de douves de plan polygonal délimitant l'aire sur laquelle se tient la demeure précédée d'une cour. Deux ponts en assurent l'accès, l'un au Nord, l'autre au Sud.
Au Nord, une cour d'honneur carrée, entourée de deux ailes de communs en L se prolonge après une grille, par deux pièces d'eau parallèles (miroirs d'eau) de 70 mètres de long, abritées d'arbres. Au Sud, un jardin à la française finit au pied d'un double perron enveloppant une fontaine.

Le château se compose de deux groupes de constructions. A l'Ouest deux corps de bâtiments sont accolés, l'un couvert d'un toit à deux pans, l'autre en appentis butant sur un chemin de ronde flanqué au Sud-ouest d'une tour circulaire hors-œuvre.
A l'Est, le second groupe, orienté Nord-Sud et de ce fait perpendiculaire au premier, comprend : un premier pavillon dans l'angle Nord-est, un long bâtiment coiffé de quatre autres pavillons. Le tout est construit en moellons à l'exception de la façade Nord et des encadrements de baies, chaînes d'angle et jambes harpées, escaliers et éléments de décoration. Entre ces deux ensembles existe un décalage de niveau d'un demi-étage.

La distribution intérieure comporte essentiellement un rez-de-chaussée aux pièces voûtées, avec une cuisine, une modeste "salle de gardes" (dont la cheminée contient un four et puits, départ probable du souterrain effondré allant, dit-on, au château de La Brède - 12 Km, demeure de Montesquieu), et plusieurs celliers pour abriter les récoltes et les protéger des intempéries et des pillards.

A l'Ouest, le niveau de soubassement abrite des salles voûtées en arc surbaissé, desservies par un couloir central que prolonge en retour à l'Ouest un second couloir conduisant à la tour.
Deux vestibules se greffent encore sur le couloir central : le premier au Sud mène à la porte d'entrée du même côté, le second décentré vers l'Est à la porte d'entrée Nord.

Depuis ce dernier vestibule, on passe dans les bâtiments orientaux, au Nord par la cage de l'escalier tournant à volées droites autour d'un épais massif de maçonnerie, au Sud par un petit degré dans une vaste salle.
Un pavillon au Nord, abritant la chapelle voûtée, légèrement désaxé se greffe sur cet ensemble oriental.
On accède à l'étage noble soit par le grand escalier, soit par un degré tournant à trois volées droites adossé à la façade Nord. La partie Est reprend sensiblement la même organisation que celle de l'étage inférieur ; à l'Ouest, outre trois salles en façade tant du côté de l'élévation principale que de l'élévation postérieure, on retrouve le couloir conduisant à la tour.
L'étage de comble comprend à l'Est toujours les mêmes divisions ; dans la partie occidentale un mur sépare deux salles. Une cloison détermine au Nord un étroit couloir menant de l'escalier à la pièce haute du pavillon de la chapelle.
La façade principale, au Nord, présente des percements irréguliers. A gauche, correspondant au pavillon désaxé, se trouvent de bas en haut : une canonnière, une fenêtre à linteau trilobé, une ouverture aveugle à appui saillant et chambranle mouluré que surmonte une accolade. Contre la façade du bâtiment de droite s'adosse l'escalier à rampe de fer forgé ; face à la première volée deux oculi ovales encadrent une niche voûtée en coquille.
A droite de l'escalier la porte en anse de panier à chambranle mouluré dont la partie haute porte un décor de trilobes permet d'accéder au niveau de soubassement.

Les demi-colonnes torsadées qui la cernent étaient surmontées de pinacles dont restent des traces d'arrachement, de même que celles d'un galbe au-dessus du linteau. De chaque côté de la porte centrale de l'étage noble se trouvent deux baies rectangulaires à chambranle mouluré et appui saillant. Une accolade surmonte chacune de ces cinq ouvertures.
Une forte corniche surmonte cette élévation ; au-dessus d'elle, disposées de même manière que les baies de l'étage noble, des lucarnes surmontées de pignons ornés de choux frisés éclairent le comble.

La même lucarne se retrouve au niveau supérieur de l'élévation latérale du pavillon abritant la chapelle ; au dessus d'elle, une fenêtre rectangulaire à appui saillant surmonte une baie à linteau trilobé.

Façade Nord

Au Sud, deux fenêtres rectangulaires et une petite ouverture éclairent l'étage noble et le niveau supérieur des bâtiments orientaux ; dans le pan de mur en retour sont percées une baie chanfreinée, une fenêtre à appui saillant, obstruée.

Par le pont de bois on accède à la porte de l'étage de soubassement qu'encadrent deux ouvertures étroites et hautes ; chacune de ces baies est surmontée à l'étage supérieur d'une grande fenêtre à garde-fou de fer forgé. Le chemin de ronde à créneaux et merlons couronne l'ensemble, rejoignant la partie supérieure de la tour au Sud-ouest dont les merlons sont percés de meurtrières ; outre les mâchicoulis, une canonnière complète le dispositif défensif de cet ouvrage. Une fenêtre à chambranle mouluré, appui saillant et traverse, en éclaire du côté de la façade Est la salle médiane.

La partie centrale de cette élévation est coiffée du chemin de ronde qui se prolonge ici en retour. Au-dessus de lui se trouvent une baie rectangulaire à accolade, une porte encadrée de pilastres portant une corniche partiellement bouchée. Dans la partie basse du corps de bâtiment accolé, une fenêtre rectangulaire éclaire le niveau de soubassement, deux fenêtres à accolades correspondent aux niveaux supérieurs ; enfin, entre les rampants du pignon, ornés de choux frisés, un quadrilobe aveugle couronne l'ensemble.

L'élévation Est se décompose en trois parties distinctes : le pavillon de la chapelle, deux travées de baies éclairant la cage d'escalier sous pavillon, trois travées correspondant aux salles latérales. On trouve au niveau de la chapelle un simple oculus rond, au dessus de lui une baie rectangulaire à appui saillant, et enfin une lucarne en façade à fronton. A l'exception des deux fenêtres basses de l'escalier portant des traces de meneau et traverse, toutes les autres ouvertures sont rectangulaires à appui saillant ? Trois lucarnes asymétriques percent les pans de toit des pavillons.

Façade Est

La fontaine au Sud du château est établie sur une dénivellation artificielle. Des degrés droits la limitent à l'Est et à l'Ouest, un mur à ressaut central adossé à la pente fait écran et fond de scène au Sud. Les limons des degrés et le faîte du mur portent des bustes en pierre, un sphinge au-dessus du ressaut. Des degrés latéraux, parallèles aux premiers, permettent de descendre vers le bassin. Dans une niche voûtée en cul-de-four encadrée de pilastres se trouve une vasque sur pied. Deux dauphins s'adossent à elle, une tête de faune la surmonte. Les côtés du ressaut, en arc de cercle, ont nécessité l'établissement de trompes couvrant les parties latérales basses.

Fontaine - Dossier DRAC Aquitaine

Au Sud-est, une curieuse construction, sorte de tour tronquée, à quelque distance du château, ressemble, avec ses doubles parois, à une glacière.

A l'Ouest, une orangerie est construite, dont les voûtes (une assez grande partie en subsiste) sont en briques de champ, selon la technique d'une équipe italienne qui fit dans le pays d'autres travaux semblables. La façade de l'orangerie s'ouvrait sur un jardin, aujourd'hui disparu, dont il reste deux bassins ronds.

Le domaine est modelé suivant trois avenues tracées dont une de 1.500 mètres, un vivier de 200 mètres de long sur une cinquantaine de large, qui sert de réserve alimente un escalier d'eau irriguant le jardin.

A l'opposé de la fontaine, orientées Nord-sud, deux ailes de communs parallèles, selon un plan trapézoïdal élégant, sont agrémentées de portiques sobres et largement percés. Elles dessinent une cour que ferme entre deux petits bâtiments en retour une grille percée d'un portail en son centre. Les deux pavillons symétriques qui se font face au Sud sont en pierre, couverts de toits à quatre pans de tuiles creuses. Chacun, de plan rectangulaire à angles adoucis, comporte un étage ; toutes les baies sont à chambranle en ressaut et appui saillant.
Le même type d'ouvertures perce les façades des ailes basses les prolongeant vers le Nord. L'aile Ouest plus élevée possède un étage à surcroît. Les deux constructions au Nord, plus récentes, conservent cette différence de hauteur.

Ailes de commun

Façade Sud-ouest - douves

SOURCES :

« Châteaux et maisons de campagne du canton de La Brède » TER Histoire de l'Art-Université Bordeaux III (1978) P. Maffre – Conseil régional Aquitaine (Service du Patrimoine et de l'Inventaire)

Dossier presse du château Olivier (brochure)

Textes de Marie France Hairon ; Mme de Bethmannn

« Léognan, balade dans les Graves d'antan » - Hélène Brun-Puginier

« Histoire de Léognan, village des Graves » - Commune de Léognan et fédération Historique du Sud - Ouest

DRAC Aquitaine - Travail de fin d'études (formation des paysagistes D.P.L.G) – Christelle Rivière (Juin 2005)

Editions Féret

http://leognan.free.fr/leognan_004x.html

CHÂTEAU PONT SAINT MARTIN

HISTORIQUE

Le 26 juin 1761, Jean-Baptiste Gatellet, notaire à Bordeaux, rue du Fort-Lesparre – partie de la rue du Pas-Saint-Georges comprise entre la rue du Cancéra et la place du Parlement – achète un petit bien, appelé à Pichouret, à Léognan, à un certain Joseph Média, négociant à Bordeaux. Ce dernier semblait posséder d'assez nombreuses terres sur la paroisse de Léognan.

Pichouret est situé dans un méandre de l'Eau-Blanche, et toutes les terres qui le composent s'inclinent en pente douce vers la petite rivière. Un sieur Brisson avait installé, au fond du vallon, une blanchisserie dans un moulin. Un second moulin, également propriété de Brisson, était situé à la même hauteur, sur une déviation. Le canal d'évacuation retrouvait le cours de l'Eau-Blanche, après avoir formé un coude, à hauteur du pont Saint-Martin.

Carte de Belleyme

Le bien de Pichouret se composait alors d'une petite maison comprenant simplement deux chambres séparées par une sorte d'antichambre, de deux jardins situés de part et d'autre de la maison, d'un verger, une vimière, probablement à proximité de l'Eau-Blanche, de quelques terres en friche; à l'est de cette partie centrale, se trouvait une vigne et à l'ouest un bois de haute futaie. Le tout devait avoir une contenance d'environ quatre hectares, et relevait de la seigneurie d'Olivier. Ce petit ensemble homogène comportait pourtant deux servitudes : le chemin qui conduisait au pont Saint-Martin et la desserte du petit moulin. Le montant de la transaction restait modeste : 2400 livres ; une jolie maison à Bordeaux coûtait alors 20.000 livres, et un petit hôtel, comme Saint-Marc, 40.000.

Quinze ans plus tard, le 26 novembre 1776, notre notaire se portait acquéreur de 9 journaux de vignes (environ 3 hectares) au lieu-dit le Grand-Raulin. Le vendeur, de Licterie, déclare ce bien comme un « franc-aleu roturier, naturel et absolu (…) franc et exempt d'aucune espèce de rente, lods, vente, droits ni devoirs seigneuriaux quelconques ». Le terrain devait être de meilleure qualité qu'à Pichouret, car il en coûta 4.300 livres à notre notaire.

Enfin, le 30 mai 1790, Gatellet achète à Brisson, le blanchisseur propriétaire des moulins, la partie basse du terrain, jusqu'à l'Eau-Blanche, avec le canal que l'on reconvertit en vivier.

Il fallut donc trente ans d'obstination pour constituer ce petit bien.

Jean-Baptiste-Joseph de Licterie tenait la vigne du Grand-Raulin de son père. Quant à Joseph Médina, le précédent propriétaire de Pichouret, il avait hérité d'une partie du bien du sieur Taillefer, en 1732 (le testament de Taillefert a disparu avec les minutes de Lalande, notaire à Gradignan). Médina avait acquis le reste, le 28 août 1740, à Esprit Sauveplane ou Mathieu Souplane, bourgeois de Bordeaux.

En 1728, Elisabeth Nèpe, épouse de Souplane, avait acheté Pichouret, à La Rochelle, à un chirurgien de mer, Etienne Claverie. Les actes produits lors de cette vente semblent prouver que la famille Claverie possédait d'assez nombreux biens à Léognan depuis la fin du 16e siècle, dont, peut-être, Pichouret. Mais là encore, la plupart des minutes de Minvielle ont disparu, et en particulier un acte du 16 juin 1685 qui nous aurait été assez précieux. Au milieu du 16e siècle, le 14 mai 1543, la maison appartenait à un certain Jean Selligardes. Là s'arrête la piste.

Lorsque l'on habite en plein cœur de la vieille ville, la possibilité de disposer d'un petit bien à la campagne, d'une maison vaste, agréable, bien aérée, avec vue sur un petit vallon animé d'une rivière, doit représenter un idéal. Pourtant, il semble bien que notre notaire se contenta longtemps de la vieille petite maison. Les bâtiments qui sont désignés dans l'acte de vente de 1813, lorsque la veuve Gatellet cède Pichouret à un ancien commissaire de marine, Charles Garat, ne doivent pas avoir plus de quinze ou vingt ans. Ils sont probablement contemporains de la construction de la Louvière. Ils se composent d'une maison de maître avec rez-de-chaussée et premier étage divisé en plusieurs pièces, cour écurie, chai, cuvier avec ses vaisseaux vignaires, fontaine, lavoir, vivier, grange avec grenier au-dessus. On signale dans le jardin, une statue de pierre dure.

Cette liste laisse supposer un chef-lieu de domaine, alors que, nous l'avons vu, les terres ne comptent que 7 ou 8 hectares, avec la moitié seulement complantée de vignes dont le revenu ne pouvait, et de loin, couvrir la dépense. Nous disposons de nombreux exemples de négociants et officiers royaux bordelais pour qui la possession d'une vigne relevait davantage de luxe, de la coquetterie, que de considérations économiques.

La composition des deux grandes façades de la maison, dans sa rigueur, et malgré les altérations subies depuis, révèle la main d'un architecte. Mais à défaut de document, il paraît bien risqué de proposer un nom.

<u>Le jardin</u>

Tout bien de campagne possédait son jardin de plaisir ; mais aucune trace subsistante ne permet d'imaginer comment Gatellet le fit dessiner. Ce qui existe actuellement doit dater de la seconde moitié du XIXème siècle. La vente de 1813 ne nous fournit qu'une seule indication : le canal d'évacuation est comblé en partie et ne subsiste plus que la partie inférieure transformée en vivier,

que nous connaissons encore aujourd'hui. La petite salle verte ; dessinée par des charmilles, remonte peut-être à cette époque. Il est également possible que ce soit Gattelet qui ait donné le nom d'Aréthuse à la fontaine lors de la transformation du canal, désirant évoquer, par là, le séjour souterrain de la dérivation d'une partie des eaux de l'Eau-Blanche et leur résurgence dans le vivier où elles se mêlent à celle de la fontaine.

Seul Ovide raconte en entier la légende d'Alphée et Aréthuse. Cette dernière était une nymphe chasseresse disciple d'Artémis et, comme elle, éprouvait une aversion pour les hommes. Un jour, lasse de poursuivre le gibier, elle s'arrêta au bord d'une rivière ombragée de saules et, alors qu'elle s'y baignait nue, elle sentit une agitation venant des profondeurs. Effrayée, elle gagna la rive et entendit une voix : « Pourquoi tant de hâte, ma belle ? ». Elle s'enfuit au plus profond des bois, mais elle ne put se libérer d'Alphée. Le dieu la suivit dans le tunnel, et aujourd'hui encore ses eaux se mêlent à celle de la fontaine.

Nos ancêtres de l'âge classique adoraient ce genre de références à l'antiquité qui constitua une source essentielle à l'animation des jardins. Il y a une fontaine d'Aréthuse dans le Parc de Versailles.

<u>Chronologie des actes concernant Pichouret</u>

15 mai 1542 – reconnaissance féodale entre le seigneur d'Olivier et Jean Seligardes

24 juin 1592 – échange entre Bernard Claverie et Jean Dejean (Des...ant, not.)

2 février 1593 – vente par Jean Bruleau à Guillaume Boslu (Delaville, not.)

7 novembre 1599 – vente par Marie Béguerie à Bernard Claverie (Girard, not.)

28 octobre 1613 – vente par Géraud et Françoise Catalan à Françoise Claverie (Girard, not.)

17 avril 1622 – échange entre Jean de Minvielle et Françoise Claverie (Delaserre, not.)

16 juin 1685 – échange entre Peyronne Catallant et Paul Claverie (Minvielle, not.)

12 mars 1723 – exporie fournie par Bernard Claverie au président Fossier, seigneur d'Olivier (Bureau, not.)

5 avril 1728 - vente par Etienne Claverie à Elisabeth Souplane (Blanchereau, not.)

1732 – Joseph Médina hérite de Taillefer (Lalande, not.)

28 août 1740 – vente par Mathieu Souplane à Joseph Médina

26 juin 1761 – vente par Joseph Médina à Jean-Baptiste Gatellet (Destang, not.)

27 novembre 1776 – vente par de Licterie à Jean-Baptiste Gatellet (Perrens, not.)

30 mai 1790 – vente par Jean Brisson à Jean-Baptiste Gatellet (Girou, not.)

12 mai 1813 – vente Lacoume (Vve Gatellet) à Charles Garat (Brannens, not.)

Jean-Baptiste Gatellet

Né à Bordeaux (paroisse Saint-Michel) le 8 mars 1731, d'origine probablement assez modeste, l'un de ses oncles et parrain ne sait pas signer. Nous le retrouvons installé notaire de 1756 à 1777. Pour une raison que nous ignorons, il quitte son étude pendant cinq ans et reprend son office de 1782 à 1806. Il s'éteint à Léognan, dans sa maison de campagne où il s'était retiré, le 4 février 1811.

Chais

Source:

Note historique remise par M. Bernard Fontaine (propriétaire du domaine)

PETIT PATRIMOINE

ARCHITECTURE HYDRAULIQUE

LES MOULINS SUR L'EAU BLANCHE

Généralités sur les moulins du Canton de La Brède

Sur le canton de la Brède, on dénombre : pour l'Eau Blanche, 12 moulins, pour le Saucats qui traverse La Brède 9 moulins et pour le Gât Mort au sud 11 moulins. Un seul moulin à vent : sous le nom de moulin de Gars et dont on peut voir la tour aux 5 routes sur le chemin qui relie La Brède à Cabanac . Beaucoup croulent sous la ruine ; quelques uns ont été détruits ; d'autres ont fait l'objet de réutilisations ; une infime minorité donne encore une image de ce qu'ils furent. Craignons qu'une prise de conscience trop tardive ne nous fasse regretter de les avoir négligés.

Infiniment moins prestigieux que le château, haut lieu du pouvoir aristocratique, ou l'église, siège du pouvoir ecclésiastique, le moulin n'en était pas moins, dans les communautés qui nous ont précédés, un centre de vie et d'activités de première importance. Si la palette de leur utilisation fut vaste , le plus fréquent et le plus évident dans la mémoire collective demeure" le moulin à farine" : étape incontournable entre le grain et le pain. Est-il utile de rappeler la place prépondérante du pain dans l'alimentation d'autrefois et la sacralisation dont il était encore l'objet dans la période de l'entre deux guerres? Dans les économies rurales traditionnelles, au niveau d'autarcie élevé, il était d'usage de stocker les grains de préférence à la farine (de conservation moins aisée) et de ne faire moudre qu'au fur et à mesure des besoins. La conjonction entre la nécessité alimentaire et le caractère précaire des voies de communication conduisirent à cet impératif: " moudre où l'on vivait". C'est ainsi que la densité des moulins sur un territoire est un bon estimateur de sa vitalité passée. Dans notre canton, leur fréquence le long de nos trois principales rivières atteste d'une occupation et d'une activité bien loin d'être négligeable.

La carte de Belleyme, établie au XVIIIème siècle, signale pour la plus septentrionale de ces rivières, l'Eau Blanche, 12 moulins, pour le Saucats qui traverse La Brède 9 moulins et pour le Gât Mort au sud 11 moulins. On n'oubliera pas de signaler, à côté de ces moulins à eau, l'exception, peut-être le seul moulin à vent du secteur, celui indiqué sur la carte de Belleyme sous le nom de moulin de Gars et dont on peut voir la tour aux 5 routes sur le chemin qui relie La Brède à Saint-Morillon.

Tous nos moulins ont en commun d'appartenir à la même famille, celle des moulins dits" à roue horizontale" : une turbine en position horizontale sous la salle des meules. Aucun n'a utilisé la technique de la roue verticale, ces grandes roues dressées contre un mur extérieur, si fréquentes dans d'autres régions de France. A première vue très semblables les uns aux autres, aucun n'est la copie de l'autre. Si la roue horizontale est de règle, les systèmes d'implantation et d'arrivée d'eau aux turbines varient. Et les systèmes de gestion de l'eau: les retenues, les dérivations, les biefs, les réserves, les trop plein, sont tous des cas particuliers, porteurs de leur originalité.

La proximité géographique primant dans le choix de l'implantation, il fallait s'adapter aux lieux et à la ressource faisant ainsi de chaque moulin une machine unique. On ne peut parler des moulins sans évoquer les matériaux utilisés pour les mécanismes : silex meulière évidemment pour les quartiers de meules mais surtout le bois dont l'utilisation était quasi-exclusive, le métal n'étant utilisé qu'avec une grande parcimonie avant le développement industriel du XIXème siècle. Presque tout dans ces

machines était donc en bois : les arbres, les systèmes de transformation d'un mouvement vertical en mouvement horizontal (et vice versa), les systèmes de démultiplication et même parfois les turbines. Et à chaque fonction une essence de bois particulière: le chêne pour les arbres, le buis ou le cormier pour les systèmes d'engrenage, etc .... Comment ne pas être admiratif devant ces savoir faire de nos jours obsolètes mais témoins de tant d'ingéniosité. Qu'en est-il aujourd'hui de ces témoins du passé? Leur déclin a commencé avec l'apparition de la machine à vapeur, du moteur à explosion et du moteur électrique, les derniers ont tourné dans les années 1939-45.

Aujourd'hui ne bénéficiant d'aucune protection officielle et n'étant l'objet que d'un bien maigre intérêt général, ils disparaissent doucement. Autrefois lieux d'une activité et d'un va-et-vient soutenus, lieux de rencontre, de discussion et de convivialité, ils sont aujourd'hui éloignés des centres de vie. Beaucoup croulent sous la ruine ; quelques uns ont été détruits ; d'autres ont fait l'objet de réutilisations ; une infime minorité donne encore une image de ce qu'ils furent. Craignons qu'une prise de conscience trop tardive ne nous fasse regretter de les avoir négligés.

Philippe Delpech

Par le passé, le pain étant la base de l'alimentation, les moulins étaient nombreux sur les rivières. Jusqu'à l'apparition des fiefs autour du Xème siècle chacun était libre de construire son moulin. Dans les Landes, ceux-ci étaient plus petits et moins coûteux (système à roue horizontale), la féodalisation était superficielle, ils étaient donc plus répandus et servaient à des petites communautés.

La Révolution abolit les droits d'eau et de vent (droit de mouture dû au seigneur, exemple Montesquieu en « Graves Montesquieu ») et l'on en construit de nouveaux. Une réglementation nationale fut nécessaire face à leur prolifération, car trop près les uns des autres et engendrant des conflits à cause des retenues d'eau, une instruction préalable devint obligatoire.

Au début du XIXème siècle, on estimait qu'un moulin fournissait de la farine pour 180 à 290 habitants. Tout au long du Gât- Mort s'échelonnent de l'amont vers l'aval: l'ancien moulin de Timide à la frontière Villagrains Saint-Magne, le moulin de Peyot ou Marquillot, le moulin de Lapujade ou Bouet, le moulin de Rocholat ou Cabanac, ancien moulin du Martinet dont il ne reste que le seuil en pierre taillée ,à Saint-Morillon l' ancien moulin de Lusié, l' ancien moulin du Notaire ou de Gandeys, le moulin de Carat ou de Moussurot, à Saint –Selve le moulin de Lacanau, le moulin de Fortage,à Castres-Gironde le moulin de Pommarède, ancien moulin de Castres aux Ponts,enfin l' ancien moulin de Beautiran, qui fut transformé en papeterie.

Dans les Landes, les moulins à farine servaient surtout à moudre du seigle. Leur construction était coûteuse, car il fallait aménager le ruisseau pour obtenir une chute faisant tourner une roue actionnant les meules de pierre. Sur le Gât-Mort, les meules étaient en meulière, pierre qu'il fallait donc importer, peut-être de Dordogne, ce qui coûtait cher. La pierre calcaire vient par contre des carrières locales (carrière de pierre de Curtot réputée très dure à Saint-Morillon, près du ruisseau). Il semble que sur les ruisseaux importants, comme le Gât- Mort, on aménageait une dérivation, tandis

que sur les petits, comme le Rieufret, on aménageait un bief en aval d'une petite dérivation. Dans les Landes les moulins étaient sur pilotis. Ici ils sont plutôt en pierre, taillée et solide pour la partie basse (arcade, bief, meule), possibilité de simples moellons ou colombages pour la partie haute. L'Aquitaine est aussi célèbre pour ses moulins fortifiés au Moyen Age.

L'indigence des eaux a favorisé la construction de moulins à vent, ça et là, sur les hauteurs (un encore visible de la route à la limite de La Brède et Saint-Morillon, aux « cinq chemins » : le « Moulin Ruiné »), notamment dans les Landes Girondines (un moulin à vent a été repéré sur la carte de Belleyme près de la limite entre Villagrains et Guillos), plus rarement dans la Haute Lande. Dans les Landes, où les rivières sont petites mais nombreuses, les moulins à eau sont à roue horizontale (et non à roue à aube verticale ; système très ancien, ancêtre de la turbine).

Ils sont d'une architecture intéressante, enjambant complètement le ruisseau ou le bief (ouvertures pratiquées devant et derrière), avec un arc en plein cintre sous lequel s'abrite la roue que l'on ne voit pas (fosse,parfois cuve). Ces roues sont mues par le choc violent de l'eau sur les aubes, palettes ou cuillers. Un moyeu vertical s'emboîte dedans, entraînant directement les meules, ce qui dispense d'engrenage d'angle. Elles peuvent convenir à de faibles chutes et un grand débit ou au contraire à des chutes de plus de 4 mètres et un débit faible. L'eau y est amenée par une conduite forcée et ces moulins sont dits "à déversoir".. Au niveau du barrage, une pierre en relief, une barre en fer ou une règle graduée en fonte marquait la hauteur maximum des eaux du bief à la crête d'un déversoir en maçonnerie. A l'origine, engrenage et roue étaient en bois, mais ici ils étaient sûrement déjà en fonte, comme dans le reste de l'Aquitaine au XIXème siècle (sur les axes de communication, contrairement au Limousin où c'est resté en bois).

Le moulin de Ginx, à Maillères, donne une bonne illustration de ce que devaient être les moulins sur le Gât- Mort. Ses deux roues horizontales en fonte sont aujourd'hui abandonnées dans le bief, comme peut-être celles du Gât- Mort. Le moulin des Barraques, à Hostens, daté du XVème siècle, donne une bonne idée de ce qu'étaient les moulins des petits affluents. Celui-ci est petit et utilise l'eau d'un étang alimenté par 6 sources. On a moulu de la farine, base de l'alimentation, grâce aux moulins depuis plus de deux mille ans. Les Xlème et Xllème siècles, période de forte croissance démographique, voient les moulins à eau envahir tous les fleuves et rivières (et les premiers moulins à vent apparaître dans le nord-est). Ils ont servi aux usages les plus divers : broyer le chanvre, foulonner les draps, râper les pommes pour en faire du cidre, écraser l'écorce de chêne destinée à tanner le cuir, scier le bois, souffler la forge et battre le fer (ou le cuivre comme au Martinet à Cabanac), préparer le papier. Les moulins à eau surtout ont pu adapter leurs constructions et leurs mécanismes à des utilisations très variées.

Ils étaient aussi nettement plus nombreux : en 1809, 82300 contre 15900 à vent (six contre un). Pourtant dans l'imaginaire ces derniers tiennent la première place, car quelque soit leur importance économique et l'ampleur de leur architecture, les moulins à eau sont toujours dans le creux d'un vallon ombragé, ils se fondent dans leur environnement. Les moulins à eaux ont été supplantés peu à peu par la machine à vapeur, les moteurs à gaz et diesel, et définitivement avec l'électricité. Les

petits, mal situés ou sur des cours d'eau peu productifs, sont les premiers à disparaître à partir de 1860.

Une réglementation de 1935 les achève, en fixant des quotas de farine et en interdisant à l'existant de se développer, c'est-à-dire de se moderniser, tandis que les grandes minoteries industrielles sont créées. Même les familles de meuniers, devenues propriétaires des moulins mais ne percevant plus de banalité, ne tiennent pas concurrence. Les moulins du Gât- Mort ont sûrement fini dans cette période en broyant du maïs pour les animaux. Dans ce cas, les meules sont modifiées : rainurées plus grossièrement que pour la farine. On peut noter comme anecdote que face à la disparition de ce patrimoine, des articles et des associations de sauvegarde des moulins traditionnels sont apparus dès 1885-1927 et qu'il existe aujourd'hui plusieurs clubs de passionnés en France, des revues et des "molinologues".

Piou Lacoste

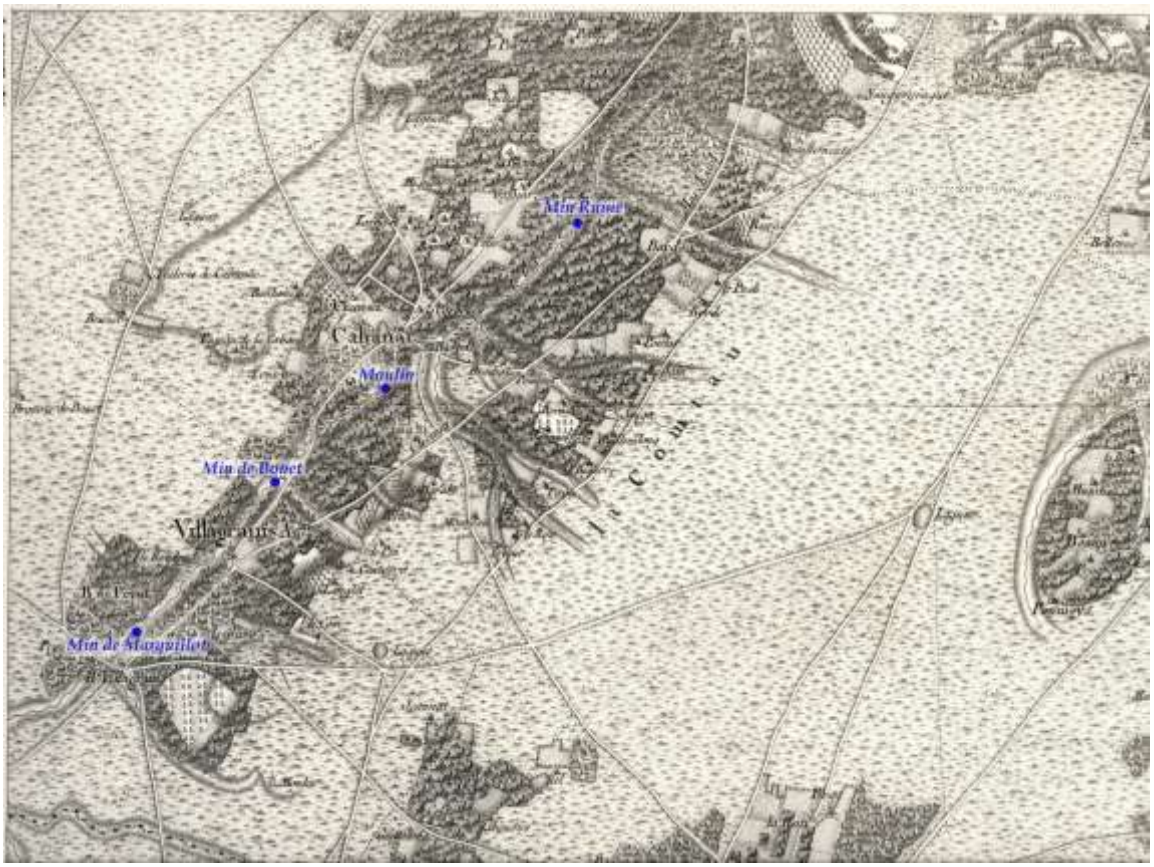

Moulins sur le Gât-Mort – amont (carte de Belleyme)

Moulins sur le Gât-Mort – aval (carte de Belleyme)

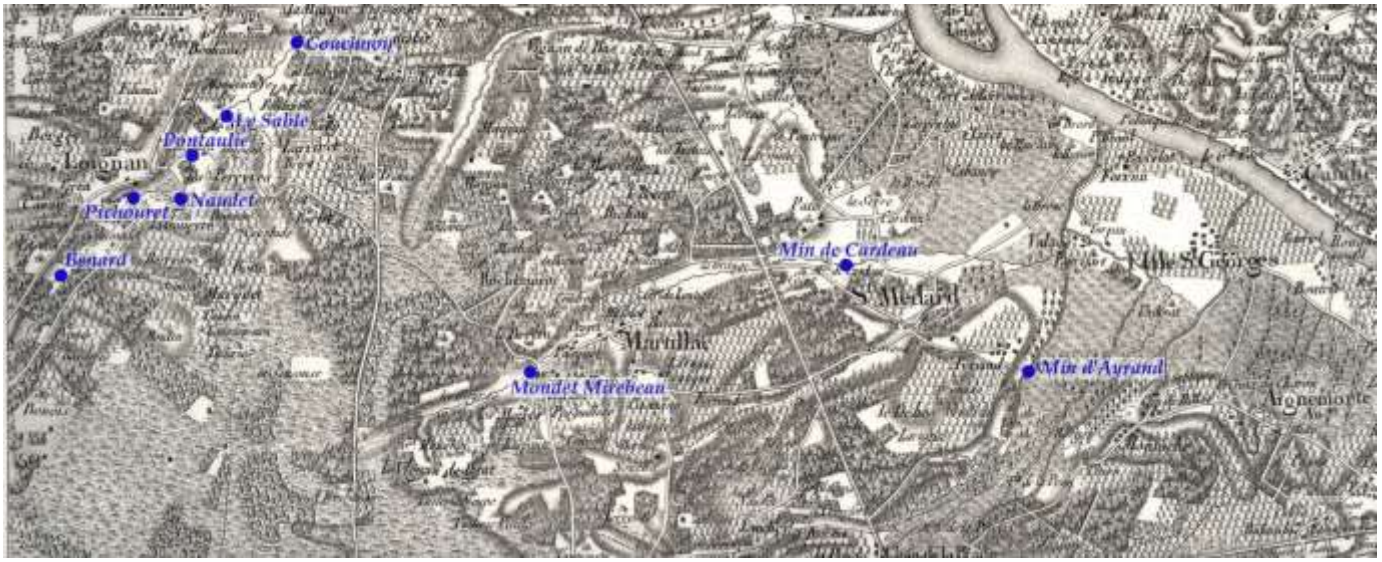

Moulins en bord de Garonne (Carte de Belleyme)

Moulins en bord de Garonne (Carte de Belleyme)

Les moulins à eau (Bordeaux et ses environs)

Quatre types de moulins ont ponctué le paysage de la cité bordelaise et des environs, depuis le XIIème siècle au moins : les moulins à eau, les moulins à vent, les moulins à chevaux et les moulins à bras.

Seuls les moulins à eau sont pour la plupart parvenus au XIXème siècle. Leur fonctionnement repose sur le principe « *réservoir-chute* » : l'intérêt du meunier étant de disposer de l a plus grande masse d'eau possible pour optimiser sa production, il réalise une réserve qui s'élève par accumulation ; la hauteur de chute dépend de l'eau emmagasinée et du relief local. C'est la formule la plus répandue dans nos terroirs.

L'installation de moulins le long des cours d'eau s'est d'abord faite dans les secteurs proches de la ville de Bordeaux (moulins de Sainte Croix, de la Cadène, du Marché, de Saint André, de Peyrelongue, d'Ars…) ou à proximité d'établissements religieux tels ceux de Caya, d'ornon, de Monjoux, de pelissey à Gradignan et celui d'Escures sur le Peugue. En revanche, il est intéressant d'observer que les moulins situés dans la partie amont de ces mêmes cours d'eau n'apparaissent qu'à partir du XVIème siècle comme ceux de Brisson (Léognan) et de la Moulette (Cestas).

Les petits moulins, bien souvent équipés d'une modeste roue et d'une paire de meules, ne pouvaient rivaliser avec cette industrie en pleine croissance. Affaiblies, car condamnées spatialement et économiquement à ne pouvoir augmenter leur production et répondre aux exigences de qualité de la clientèle, ces petites unités devinrent la proie, dès les années 1785-1800, de bourgeois et d'investisseurs qui, profitant de la vente des biens nationaux, colonisèrent les rives des cours d'eau.

La disparition des moulins à eau est tout d'abord le fait des politiques successives d'assainissement menées à Bordeaux depuis le XVIIème siècle.

L'existence des moulins à eau dans la banlieue bordelaise a été remise en cause par deux phénomènes principaux : la canalisation des rivières et l'adduction d'eau. Au XIXème siècle, face à l'essor industriel qui sonne le glas de l'économie traditionnelle, ils étaient d'autant plus menacés que leur rôle social et leur poids économique pesaient bien peu face à la meunerie proto-industrielle déjà en place dans les années 1760-1770 ; certains ont pu retarder leur disparition, d'autres on été reconvertis, les cours d'eau de Bordeaux et de sa banlieue devenant de véritables laboratoires de nouvelles techniques.

La roue, qui a pour fonction de capter l'énergie hydraulique pour la convertir en énergie mécanique, est prise sur un arbre moteur qui transmet cette énergie soit à une batterie de maillets et un arbre à cames dans le cas d'une forge, d'une poudrerie, d'un foulon (ou moulin batan) ou d'un moulin à papier, soit à une meule, dans le cas d'un moulin destiné à produire de la farine ou de l'huile. La meule dite « volante » ou « courante » opère la section et la friction des grains de blé sur la meule « dormante » qui reste bloquée dans un châssis de bois.

Tout moulin à eau dépend du régime hydraulique du cours d'eau sur lequel il est situé ; ce régime est déterminé par trois paramètres : le débit, la puissance et la régularité.

Le rythme de travail des meuniers dépendait du débit des cours d'eau. Ils étaient contraints de tenir compte des effets négatifs des marées (cours d'eau soumis aux marées de la Garonne et à ce qui a longtemps été appelé les « soubernes ») qui noyaient les roues et les empêchaient de tourner. Qui plus est, les meuniers devaient faire face à un second problème : l'ensablement des cours d'eau.

Les sables des Landes étant drainés cers l'aval, les biefs (ou canaux d'amenée vers le moulin) ralentissent les eaux et les matériaux qu'elles transportent lesquels finissent par se déposer et combler le canal d'amenée. Cette autre contrainte nécessitait un récurage annuel.

Malgré les contraintes environnementales, les seigneurs laïques et les ecclésiastiques, à l'origine de la construction de la plupart des moulins, avaient colonisé les ruisseaux. Les handicaps propres à ces cours d'eau et la nécessité d'assurer la subsistance des populations obligeaient à déterminer un type de roue capable de produire un volume de farines supérieur à celui de la meule à bras tout en tenant compte du phénomène de marées.

L'objectif du meunier a toujours été de transformer un maximum de grains en farines. Si l'accroissement du nombre de paires de meules permet effectivement d'augmenter la production, il augmentait en même temps la charge de travail. A l'inverse, le meunier pouvait intervenir sur le type de roue, certaines développant une puissance plus importante que d'autres.

Quatre paramètres étaient à prendre en compte pour choisir la roue : le progrès technique du moment, le contexte topographique, le débit et la régularité des cours d'eau, enfin la capacité financière du propriétaire du moulin, c'est-à-dire sa capacité à intégrer des innovations.

Trois types de roues ont été utilisés au XIXème siècle :

- **La roue verticale par « en dessous »** : son installation date, au plus tard, du XIXème siècle< ; plus onéreuse à l'achat, elle est plus puissante que la roue horizontale. Les raisons motivant son implantation dépendent des contraintes topographiques et de la destination des moulins. En l'absence de dénivelé, l'utilisation d'une chute d'eau aussi haute que la roue pouvait provoquer l'inondation des terrains mitoyens au bief ; c'est pourquoi l'eau entrait en contact avec la roue par « en dessous'.Puis puissant que la roue horizontale, ce système servait à produire de la poudre à canon, du chocolat ou permettait d'accroître la production des moulins à blé. Par contre, cette roue ne pouvait tourner si elle était engorgée par l'ensablement ou de hautes marées.
  L'axe horizontal transmettait l'énergie à l'arbre (vertical) de la paire de meules. Muni d' « alluchons » en bois (et plus tard en fonte), un rouet, situé à l'extrémité de l'axe de la roue horizontale, entrainait une lanterne composée de fuseaux, le couple faisant office de renvoi d'angle.
- **La roue horizontale** : appelée aussi « rouet », n'était pas adaptée au contexte topographique de la Garonne et de sa basse vallée puisqu' elle risquait à tout moment d'être noyée par les eaux de flot de la Garonne. Le principe était plus simple et moins coûteux que celui de la roue verticale : l'axe de la roue (ou « gros fer » ou « paufer ») était directement enchâssé dans l'anille de la paire de meules.
- **La roue à cuve** : assez étonnante, elle est décrite en 1767 par Bellidor, architecte et hydraulicien. Cette roue est caractéristique des cours d'eau larges et puissants, au lit faiblement incliné. Dans ce milieu au relief presque nul, on utilise la pression que la stagnation des eaux peut exercer sur les roues : quand la vanne est levée, l'au s'engouffre dans la cuve et met la roue en mouvement ; rapidement, l'eau s'accumulant dans le puits (ou cuve), exerce une pression sur les pales de la roue qui en maintient alors la rotation de façon régulière. Les pales doivent offrir une surface maximale à l'eau ; elles sont placées horizontalement avec une faible inclinaison cers le bas pour que l'eau puisse fuir et s'écouler sous la roue. Celle-ci, en fonte aciérée avec un moyeu en bois ou en fonte, est enfermée dans

une cuve ronde en pierre, d'un diamètre à peine supérieur. L'eau entrant dans le moulin passe inéluctablement à travers la roue, d'où une faible perte d'énergie.

Extraits de « Les moulins à eau de Bordeaux et de sa banlieue du XIIème au XIXème siècle, considérations spatiales et techniques » par Vincent Joineau

Les moulins de l'Eau Blanche

De nombreux petits ruisseaux traversent LEOGNAN, le principal étant "l'*Eau-Blanche* qui traverse cette commune du Sud-Ouest au Nord-Est ; il prend sa source à Lipomey de Haut et se jette, après avoir traversé Villenave-d'ornon, dans la Garonne à Guitteronde, un lieu-dit du quartier de Courréjan.

Autrefois on venait faire blanchir des toiles dans son eau, c'est à cette pratique qu'elle devrait son nom, suppose-t-on. Cette "*Eau Blanche*" possède de nombreux affluents d'importance diverse : ruisseaux, caneaux, crastes etc… ; s'accompagne de plans d'eau, de cascades, de méandres et de biefs sous l'ombrage forestier ou d'aulnaies saulaies. Certains affluents ont donné leur nom à des lieux-dits ou à des châteaux : l'Hermitage, le *Bergey*, l'*Olivier, le Grandjean,* le *Veret Blanc* sur la rive gauche ; le *Larrivet, le Sartre* sur la rive droite. Avec tous ces cours d'eau il était inévitable que l'on puisse trouver de nombreux moulins.

Vers le Nord de la commune, à pratiquement 500m de distance les uns des autres, on trouve encore les traces des moulins à eau édifiés au cours des siècles.

Les moulins installés sur l'Eau Blanche étaient très nombreux et très actifs jusqu'à la fin du XIXème siècle. Dotés d'une ou plusieurs meules, ils servaient à broyer les grains afin de produire toutes sortes de farines : froment, seigle…

Si on regarde une carte ancienne, la carte de Belleyme par exemple, on ne remarque pas moins de sept moulins sur "l'*Eau-Blanche*".

Certains sont en bon état, d'autres ont été détruits ou transformés.

Les moulins qui ont été épargnés par la destruction tels ceux du *Coquillat* ou de *Brisson* sont aujourd'hui d'agréables demeures.

L'Eau Blanche à Léognan

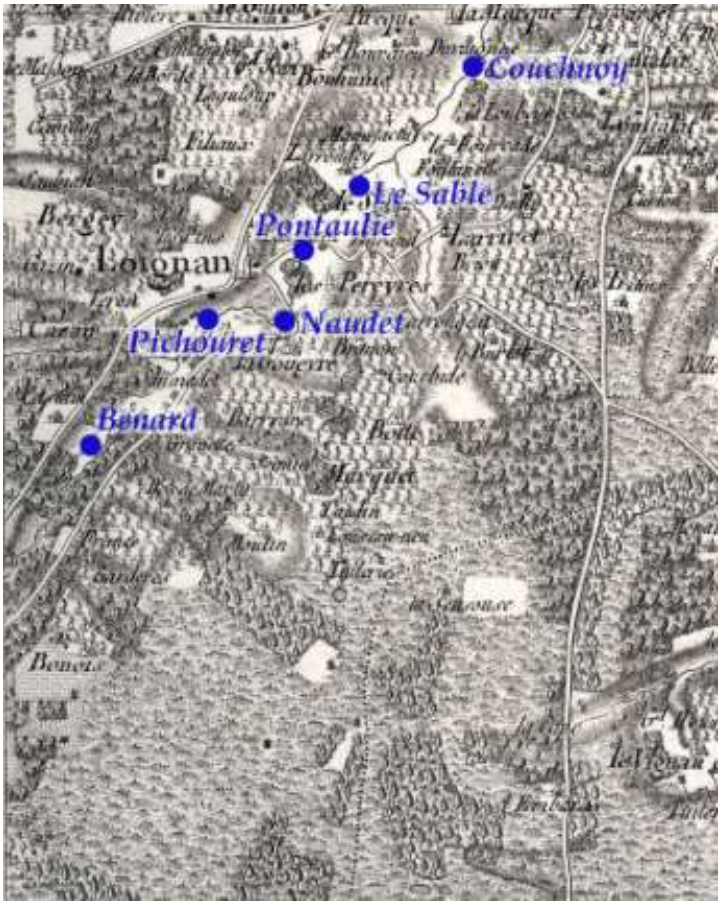

Carte de Belleyme – moulins de l'Eau Blanche

<u>Les Moulins à eau de Léognan</u>

1 Moulin de ***Coquillat,*** appelé aussi moulin du ***Serey***

2 Moulin de ***Brisson,*** appelé aussi moulin de **la *Moulette,*** ou ***Pichouret,*** ou ***Riffe*** *(ruine)*

3 Moulin de **la *Blancherie,*** appelé aussi ***Roc de l'Eglise*** *(démoli)*

4 Moulin de ***Pontaulic***, appelé aussi moulin de ***Cocut, ou*** *moulin* ***Destang*** *(ruine)*

5 Moulin de ***Laroudet***

6 Moulin ***La Blancherie de la Louvière,*** appelé aussi moulin ***Acha supérieur*** *(ruine)*

7 Moulin ***Jacquin***, appelé aussi moulin ***Acha inférieur,*** ou ***moulin Vieux***

8 Moulin ***Renaud*** dit ***la galette,*** appelé aussi moulin ***Ram de Maniban***

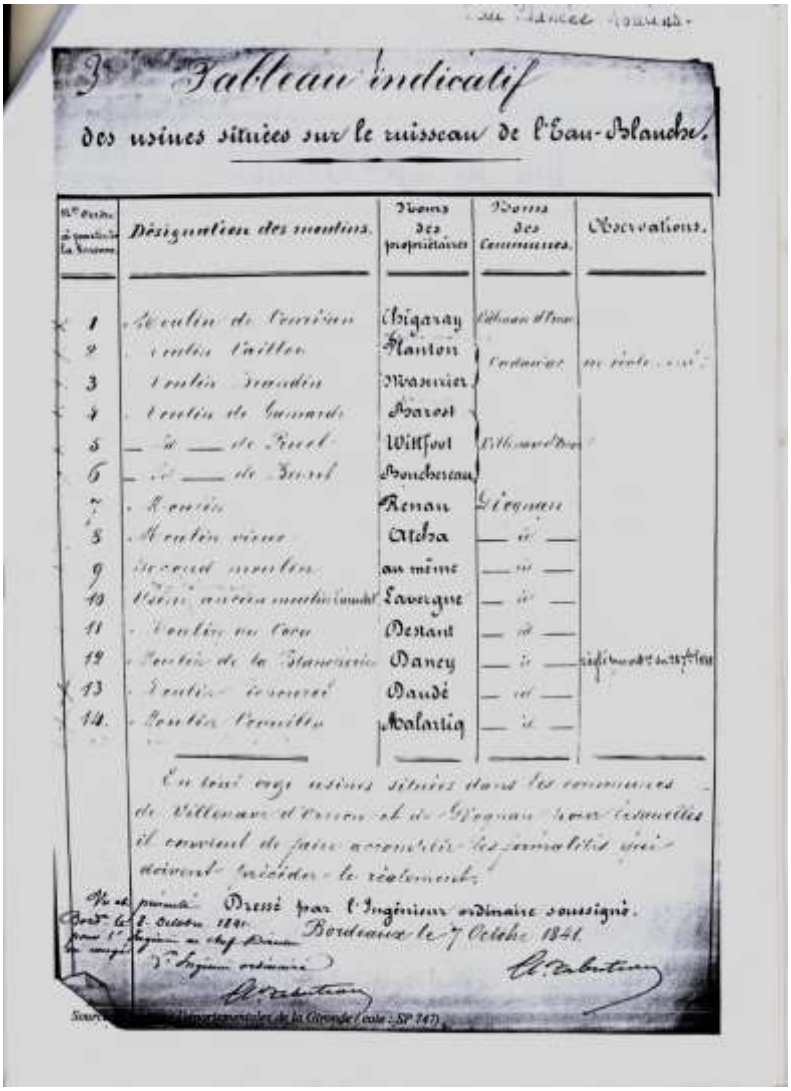

3e Tableau indicatif
des usines situées sur le ruisseau de l'Eau-Blanche.

N° d'ordre de numération de la Rivière	Désignation des moulins.	Noms des propriétaires	Noms des Communes.	Observations.
1	Moulin de Carrière	Chigaray	Villenave d'Ornon	
2	Moulin Vieille	Manton	Cadaujac	ne tient [illegible]
3	Moulin Grandin	Mannier		
4	Moulin de Guinard	Barost		
5	— id — de Tuzet	Wilfort	Villenave d'Ornon	
6	— id — de Tuzet	Bordereau		
7	Renaud	Renau	Léognan	
8	Moulin vieux	Alba	— id —	
9	Second moulin	au même	— id —	
10	Usine ancien moulin à foulon	Lavergne	— id —	
11	Moulin du Coq	Dehant	— id —	
12	Moulin de la Blanquerie	Daney	— id —	[illegible]
13	Moulin de Sourget	Baudé	— id —	
14	Moulin Coquillat	Malartig	— id —	

En tout cinq usines situées dans les communes de Villenave d'Ornon et de Léognan sous Cadaujac il convient de faire accompagner les formalités qui doivent précéder le réglement.

Vu et permis d'exécuter Bordeaux le 8 octobre 1841.
Pour le Préfet et par délégation
Le Conseiller de préfecture
Secrétaire général
[illegible]

Dressé par l'Ingénieur ordinaire soussigné.
Bordeaux le 7 Octobre 1841.
L'Ingénieur ordinaire
[illegible]

Archives départementales de la Gironde (cote : SP 747)

Liste des usines situées sur l'Eau Blanche en 1841

LE MOULIN DU COQUILLAT

Ou Moulin du Serey

Le moulin du Coquillat (ancien moulin à blé) constituait en 1761 une dépendance du château Ferbos. La toponymie de ce lieu découle de la composition géologique des sols, composés ici de nombreuses coquilles fossiles.
En 1866, la Société Goisque & Cie, propriétaire des bâtiments fit une demande auprès de l'Administration pour y établir une chaudière à vapeur dans ses ateliers destinés à la fabrication de carton-pâte.
En juin 1905, Marcelin Turon, fabricant de cartons et ses enfants, qui étaient associés avec lui dans l'affaire familiale, vendirent à Théodore Latour, tonnelier de profession tout le fonds de la fabrique de carton, en pleine exploitation au moulin du Coquillat. Celui-ci comprenait non seulement la clientèle, mais aussi deux cylindres en acier, une presse en fonte, deux pompes hydrauliques et deux battants avec leurs séries de poids qui composaient le mobilier de l'usine, ainsi que les marchandises constituées de 1600 kg de carton, 20 000 kg de papier brut, 2000 kg de carton brut…
La transaction fut consentie pour la somme de 3000 francs.
L'activité de cette usine est toujours signalée en 1922.

Le Coquillat est aujourd'hui d'une demeure privée, entouré d'un parc arboré (chênes).

LE MOULIN DE BRISSON (ou DOMAINE de BRISSON)
Appelé aussi moulin de la Moulette, Pichouret et moulin à riffe (ou refette)

Ce moulin doit son nom à une grande famille de blanchisseurs, les Brisson, déjà présents à Léognan au XVIIème siècle.
« En janvier 1709, François Brisson, marchand blanchisseur de la paroisse, achète une blanchisserie non loin de l'église (sans doute ce moulin) au sieur Ramond Barry, autre blanchisseur et oncle de sa femme. Cette blanchisserie consiste en plusieurs chambres basses, un chai, une cave, un magasin avec la batterie pour les toiles, grenier, écurie, battant à fouler les toiles, four, fournière où il y a une chaudière avec deux bugeoirs (cuves) de bois pour faire la lessive… ». L'affaire est conclue pour la coquette somme de 4400 livres.

Situé au bourg, ce bâtiment à « caractère châtelain » est dissimulé par une haie.
Pratiquement en ruines, envahit par les glycines, il est visible de la route de Saucats et de l'arrière du stade municipal.

LE MOULIN DE BLANCHERIE
Ou Roc de l'Eglise

Ce moulin des XVème-XVIème siècles était un moulin à battant ou foulon à blanchir les toiles ; celui-ci a été reconverti en moulin à farine au cours des années 1770.
Le moulin de la Blancherie n'existe plus de nos jours, il a été démoli.

LE MOULIN DE PAUTAULIC
Ou Moulin de Cocut, ou Moulin Destang

Le moulin s'inscrit dans une propriété entourée de murs de pierre.

LE MOULIN DES SABLES
Ou Moulin Laroudet

Ce moulin appartenait autrefois à la seigneurie d'Olivier.
En 1824, il a été acheté par M. Lavergne pour en faire une fonderie (cuivre et plomb).
Cette entreprise tombera en faillite quelques années plus tard.
En 1844, M. Lavergne créée les Forges de Coly.

On aperçoit le moulin depuis l'avenue de la Duragne. Il appartient au domaine de Bagatelle non loin des étangs de la Manufacture. D'un aspect particulièrement original, il permettait, grâce à une pompe hydraulique, de fabriquer de l'électricité.

13 janvier 1775 11

Vente

M[e] Jacbeu Jour Pascaux et avenir

Du aujourd'huy treizieme janvier mil Sept cent Soixante quinze
après midy, pardevant nous Conseiller Dailly notaire a Bordeaux
soussigné; ont Comparu agathe Bouchon Epouse de Sieur Jean
Destang prêtre fils aîné marchand habitant du bourg et paroisse
de Soignan dudit Lieu a ce présent dument autorisé pour la validité de ce
Contrat d'une part,

Et Arnaud Lacouture Jardinier dans le Clos de M[r]
Colek negociant de Bordeaux y Sittué dans la paroisse de Bruges
a ce présent tant en son propre qu'en nom et comme pere Legal et
Legitime administrateur de la personne et Biens de Jean Lacouture
son fils d'autre part;

Lesquels Lacouture et Bouchon chacun en ce qui les Concerne
ont fait vente par ces présentes pure et simple des maintenant et
pour toujours a Sieur Pierre Joseph Beraults negociant de cette
ville y demurant Rue des fossés de l'hotel de ville paroisse S[t] Eloy Ce
présent et acceptant pour luy et les Siens a l'avenir Stipulant et acceptant
Savoir Est, de leur moitié qui leur ont et leur appartiennent les deux
moitié formant le tout dans le moulin appellé de la Rouidet Sittué
dans la paroisse de Soignan, avec les appartenances et
dependances dont Lidit moulin est composé ainsi qu'il se poursuit et
agath Bouchon Destang Jeune Arnaud Lacouture
Beraults Jean Baudonnet Bonie

Acte de vente - 13 Janvier 1775

MOULIN DE LA BLANCHERIE DE LA LOUVIERE

Ou Moulin Acha Supérieur

LE MOULIN DE LAMARQUE

C'est par la rive droite de l'Eau Blanche, en contrebas des vignobles de La Louvière, en remontant depuis le moulin Jacquin, que l'on peut découvrir le moulin abandonné et plus ou moins maquillé de Lamarque. Comme remis en état ce moulin et ce site pourraient être endroit de prédilection : les murs de pierre dégagés de leur enduit rose peint, l'ensemble du moulin restauré, ainsi que le lavoir et la bergerie ou dépôts.

LE MOULIN DE NAUDET

En contrebas de la RN 651, ce moulina été détruit il y a quelques années

LE MOULIN DE JACQUIN
Ou Moulin Acha Inférieur ou Moulin Vieux

Jacquin est un des plus anciens moulins de l'Eau Blanche, comme en témoigne la fenêtre Ouest au larmier en accolade.
Tout comme le moulin de la Blancherie, cet ancien moulin à blé appartenait au domaine de la Louvière.
En 1850, il a été converti en scierie et fabrique de cadres.
Ce moulin devait être démoli, il est aujourd'hui en partie délabré ; les termites auraient attaqué le bois..
Ce moulin, dont le bief est à sec a subi d'importants préjudices.

Propriétaires successifs du moulin Jacquin

1520 Pierre de Guilloche

1550 Jehan II de Guilloche (décédé en 1596).

1596 Jeanne de Guilloche, fille de Jehan II de Guilloche épouse de Tobie de Lansac, Seigneur de Roquetaillade.

1618 Arnaud de Gast, abbé comandataire de l'abbaye de Sainte Ferme.

1619 Chartreux de la Miséricorde de Bordeaux.

1791 Jean Baptiste Mareilhac, armateur, négociant, époux de Jeanne Emilie Bonneau, décède le 28 février 1831 à Bordeaux, à l'âge de 80 ans environ.

1838 Jean Belus Mareilhac, fils aîné de Jean Baptiste, propriétaire, négociant, membre du Conseil Général du département des Landes , Chevalier de la Légion d'honneur demeurant à Bordeaux rue de la Grande Taupe n° 28. Au décès de sa mère Jeanne Emilie Bonneau, Veuve Mareilhac, décédée à Bordeaux le 24 janvier 1837, il recueille le domaine au partage de l'héritage familial.

1839 Juan José de Acha, originaire d'Espagne, rentier, propriétaire également du "domaine de Branon" à Léognan et de la maison à Bordeaux rue Esprit des lois n° 26 où il demeure et décède le 23 octobre 1842.

1843 Madame Victoria de Acha , veuve de Don Francisco Prieto, demeurant à Rivadesella, province d'Oviedo en Espagne, hérite du domaine au décès de son frère Juan José de Acha.

1844 François Sarlande, né en 1807 à Aubas, Dordogne. Négociant.
Venu d'Algérie, où il s'est installé vers 1831, il était commissaire-priseur, conseiller général de la Province d'Alger. Propriétaire à Alger et El Biar.
Marié le 9 janvier 1834 à Alger avec Marie Françoise Eugénie Couput , née à Bordeaux en 1814. Propriétaire également des domaines de Branon et de la Manufacture à Léognan.

1851 Marie Marguerite Rose Aglaé Bourdil, propriétaire, demeurant à Bordeaux, quai des Chartrons n° 6, acquiert la propriété le 29 avril 1851.

1851 Françoise Laure Oldekop épouse de Belus Mareilhac.
Trois mois plus tard, le 17 juillet 1851, Mademoiselle Bourdil échange avec Françoise Laure Oldekop épouse de Belus Mareilhac le domaine "la Louvière" et le domaine de "la Manufacture" réunis en un seul tenant contre le domaine de "Payhaut " à Saint-Louis-de-Montferrand.

1858 Madame Marie Martin, veuve de Jean Jacquin ainé, fabricant de moulures.

Elle acquiert le 2 février 1858, un immeuble connu sous la désignation de « Vieux moulin », faisant partie du domaine de La Louvière, appartenant en propre à Madame Mareilhac
Cet immeuble consistant en moulin, maison d'habitation, bâtiment de servitude, jardin, terre en une pièce de prairie, le tout formant un enclos de la contenance approximative d'un hectare, soixante ares, trente cinq centiares.

Le montant de la vente s'élève à 10.000 francs.
Convention particulière du contrat de vente :

Si durant le laps de temps qui est accordé à Mme Jacquin pour se libérer du prix de cette acquisition, le ruisseau de l'Eau Blanche qui alimente le moulin était utilisé pour un canal au sens voie navigable quelconque, comme dans le projet envisagé, dans ce cas M. Mareilhac aurait droit à la moitié de la plus value que cet immeuble acquerrait par suite de la nouvelle destination du dit ruisseau.

Le 15 avril 1867, Mme Jacquin et son fils ainé Jean Jacquin, fabricant de cadres créaient une société formée pour 10 ans pour la fabrication de cadres sur la raison sociale « Veuve Jacquin et fils ».
Cinq années plus tard, le 7 mars 1872, la société est mise en liquidation.
Lovely Jacquin est conseiller municipal de début 1878 à fin 1880.

1917 Clément Dubois, demeurant à Poitiers.

1919 Jean Jacques Chabrat

1923 Albert Fimbel

1944 Madame Teulié née Bothier

LE MOULIN DE RENAUD, DIT LA GALETTE
Ou Moulin Ram de Maniban

Il pourrait s'agir de l'ancien moulin d'Aigueblanque.
Construit probablement au XVème ou XVIème siècle, Renaud était un moulin à une meule pour la production de farine.
Aux XVIème et XVIIème siècles, il appartenait aux seigneurs de la maison noble du Dézert, paroisse de Villenave d'Ornon.
L'accès au moulin depuis la route prouve qu'il y eût un parc, à considérer les nombreuses essences d'arbres qui l'orne.
Vers la fin du XIXème siècle, le moulin de Renaud a été reconverti en fabrique de « limes » ou de « laines », employant un grand nombre d'ouvriers.
Au début du XXème siècle, il cesse de fonctionner et transformé en chai de stockage et de rangement.
Restauré, cette demeure privée appartient aujourd'hui à la famille Perrin (château Carbonnieux).
Situé non loin du château La Tour, son site est encaissé dans un petit hameau.

<u>SOURCES</u> :

Site web du SIGM (Piou Lacoste)

Conseil Régional Aquitaine (Service de l'Inventaire du Patrimoine régional)

« Léognan, balade dans les Graves d'antan » Hélène Brun-Puginier

Informations communiquées par M. Daniel FAU

PETIT PATRIMOINE

BORNES

BORNE EN PIERRE

Beaucoup d'historiens pensent qu'à l'origine Léognan et Villenave d'Ornon étaient une paroisse commune, la scission a eu lieu plus tard .Les pierres qui marquaient les limites de Léognan autrefois sont toujours visibles sur les bords de route, comme celle -ci située au bord de la route menant de Léognan à Saucats, en face de la Technopole.

☛ Cf. Tome III – Martillac – Petit patrimoine / Bornes

PETIT PATRIMOINE

PIGEONNIERS

PIGEONNIERS

Les plus beaux pigeonniers se trouvent dans les domaines et parcs de châteaux. En effet, l'élevage de pigeon, symbole de richesse et de pouvoir, est l'apanage des familles nobles et aisées installées sur d'immenses propriétés et aussi des abbayes depuis de siècles. En apparence anodins, ces pigeonniers

avaient une valeur de symbole. Après l'abolition des privilèges en 1789, son image fut convoitée par la majorité de la population agricole, écrasant même, par ses volumes, son implantation et sa masse, l'ensemble de la composition architecturale des bâtiments ruraux.

L'homme a donc, comme pour les autres animaux domestiques, construit ces pigeonniers pour permettre aux oiseaux de pondre et couver leurs œufs à l'abri des intempéries et des prédateurs. De plus, ces constructions traduisaient l'importance des terres cultivées et la volonté du propriétaire de marquer sa prospérité, d'affirmer son rang social.

La définition d'un pigeonnier selon Viollet-le-Duc : « Bâtiment destiné à contenir des troupes de pigeons et à leur permettre de pondre et de couver leurs œufs à l'abri des intempéries ».

Capables de voler plus de 1000 kilomètres par jour, les pigeons servent beaucoup dans le transport des messages, surtout en temps de guerre. De plus, ils sont appréciés pour leur chair ferme et les fientes, appelées aussi « colombine », servent comme engrais dans les jardins.

Aujourd'hui, la désaffectation des pigeonniers, tant pour des raisons économiques que démographiques, en fait des bâtiments négligés qui menacent ruine.

Cet élément du petit patrimoine a perdu son utilité au profit de sa fonction de mémoire.

Historique

Dès l'Antiquité, les historiens mentionnent l'élevage des pigeons en volière sur le pourtour de la Méditerranée et au Moyen Orient. Le plus ancien remonterait au 16ème siècle avant notre ère comme l'attesterait une bractée d'or du trésor de Mycènes, sur laquelle figure un colombier sacré. Une autre représente une déesse nue avec des colombes (Watts).

A cette époque, l'élevage des pigeons avait pour objectif premier, la production d'engrais… C'est lors des Conquêtes de l'Empire Romain et plus tard des Croisades que l'art d'élever des pigeons et de construire des pigeonniers s'est répandu en Europe. En France on ne connait pas d'exemples de colombiers antérieurs au Moyen-âge.

Droit de colombier

A l'époque romaine il n'existe pas de loi réglementant les colombiers. Avant 1312, il semble que tout propriétaire foncier pouvait bâtir un abri pour pigeons. A partir de 1312, en Bretagne, les Coutumes édictent les articles restrictifs qui délimitent les possibilités d'avoir ces privilèges (Auffret). L'ordonnance royale de 1368 hiérarchisa la qualité du prétendant à ces privilèges, ecclésiastique, aristocrate ou plébéien, et en distinguant la classification de la terre, noble ou roturière, soumise ou exemptée d'impositions (Mihière).

Le seigneur haut-justicier qui a censive (ayant redevance sur l'héritage concédé à son vassal ou à un roturier) peut avoir colombier à pied, sans que la quantité en soit limitée.

Le droit de colombier à pied était aussi concédé au seigneur non justicier ayant fief, censive et 50 arpents minimum de terres labourables. Cependant ce colombier devait être bâti sur le fief.
Quant aux particuliers, nobles ou roturiers, qui n'avaient ni fief ni censive, ils ne pouvaient avoir de colombiers, autres que sur solives ou sur piliers, volières ou volets (autrement dit colombier d'étage) et sous réserve d'avoir en domaine au minimum cinquante arpents de terres labourables et que ces édifices ne devaient pas contenir plus de cinq cents boulins (Petit).

En France du Sud, le droit d'avoir des pigeons est accordé à tous ceux qui ont assez de terre autour du pigeonnier pour faire picorer ces oiseaux voraces avec des réglementations limitant la capacité (Poux).

Le droit de colombier n'a malheureusement pas été respecté dans les faits (acquisitions fréquentes par prescription quadragénaire sur les éléments de fiefs divisés, érections par autorisation royale).
Toutes ces usurpations eurent pour conséquence de multiplier de façon tout à fait déraisonnable le nombre de colombiers, nuisibles pourtant à la population des campagnes incapable de s'en protéger. Les paysans étaient contraints de supporter que des volées de centaines de pigeons s'abattent sur leurs champs pour s'y gaver à leurs dépens, étant interdit pour quiconque de tuer, blesser ou attraper des pigeons sous peine de lourdes amendes.

C'est pourquoi la question des colombiers est une de celles qui préoccupent le plus les cahiers de doléances rurales en 1789.

Dans la nuit du 4 août 1789, l'Assemblée nationale proclame l'abolition, et sans indemnité, de tous les droits dits de « féodalité dominante » dont celui de colombier. Le texte ne préconise pas la destruction des colombiers ni la disparition pure et simple du droit. Il le démocratise, chacun pouvant désormais avoir jouissance d'un colombier, s'il le désire. Toutefois, le fait que les pigeons devaient être enfermés à certaines époques et l'obligation de les nourrir à l'intérieur du colombier, rendit la possession de pigeonnier moins intéressante ; cependant, les pigeonniers se multiplièrent dans certaines régions.

Utilisation

Le développement de l'élevage du pigeon est né de la nécessité de trouver des compléments à une alimentation composée surtout de céréales. En effet, au moyen-âge, la viande était un luxe exceptionnel et n'était consommée que dans de rares et grandes occasions (Auffret).
Nous pouvons nous faire une idée de l'importance de la consommation en pigeons dans les manoirs, quand on sait qu'en 1261 la maison du Roi de France consommait quotidiennement 400 pigeons et celle de la Reine presque autant (Gerville).

La deuxième fonction du colombier et non la moindre était la production de colombine, c'est ainsi qu'on dénomme la fiente des pigeons, qui était très recherchée comme engrais pour les cultures exigeantes telles que celles de la vigne, des jardins potagers ou des vergers. Cette production était une source de revenus qui figurait même sur les contrats de mariage (en Quercy). Pour recueillir ce puissant engrais dans les meilleures conditions, le sol des pigeonniers était souvent pavé et une porte ou une trappe était ménagée à ce niveau.

Localisation

Pour éviter des dégradations sur les toitures, les colombiers sont souvent construits à l'écart de l'habitation principale.
Afin d'être vu de loin, les pigeonniers sont construits de préférence sur une élévation, sur des terrains aussi sec que possible et exposés au levant ou au midi. La lucarne est généralement positionnée à l'abri des vents dominants et orientée à l'est afin de profiter des premiers rayons de soleil.

Répartition

Les pigeonniers sont plus abondants dans les régions céréalières. Le nombre et la répartition des colombiers dépendaient largement de la culture du blé. Rares en Bretagne, contrée plutôt aride, ils abondaient dans la plantureuse Normandie. Il en existe relativement peu dans le centre de la France, mais le Languedoc et le Périgord, par exemple, en possèdent en abondance. La même chose se voyait en Angleterre où les colombiers, fort répandus dans les comtés avoisinant le Pays de Galles et l'Essex, étaient assez rares dans le reste du pays (Watts).

A la fin du XVIIème siècle, on dénombrait en France 42000 pigeonniers ou colombiers. Certaines régions, moins perturbées que d'autres par les guerres ou les destructions, ont conservé de nombreux exemplaires alliant l'élégance, le bon goût, le fonctionnel à une architecture vernaculaire (Leron).

Datation

Il est souvent difficile de dater ces bâtiments, les plus anciens colombiers seraient du XIVème siècle. En général les pigeonniers datent des XVIIème et XVIIIème siècles, exceptionnellement du XVIème siècle. Après l'abolition des privilèges, de nombreux pigeonniers seront construits, de ce fait beaucoup de pigeonniers ne datent que du XIXème siècle.

Caractéristiques

L'architecture des pigeonniers et colombiers offre peu de diversité dans ses formes, mais même s'ils apparaissent ressemblants, aucun n'est identique à l'autre. Cela tient au fait que l'édification de ces ouvrages était confiée à des artisans locaux, qui ont dû s'inspirer des édifices aperçus en d'autres lieux, mais ils devaient avant tout tenir compte du rang social du commanditaire, de ses souhaits, des volumes à respecter, mais aussi de l'architecture environnementale (Petit).

La forme ronde était, à de rares exceptions près, adoptée pour les colombiers à pied, donc nobiliaires. Les gros pigeonniers peuvent avoir de 8 à 10 m de diamètre et contenir plusieurs milliers de nids (boulins).

La forme carrée, bien qu'il présente certains inconvénients d'aménagement intérieur, est utilisé surtout pour les colombiers de moindre importance, car ils peuvent être inclus dans d'autres bâtiments

Quelques colombiers présentent la **forme octogonale** appréciée pour son esthétisme.

Les pigeonniers couronnant les porches, plus modestes et moins élevés que les précédents présentent généralement la forme carrée. Les toits sont très souvent à 4 pentes et présentent rarement de lucarne ou lanternon.

Les pigeonniers sur piliers ou sur arcades sont surtout présents dans le Midi Pyrénées et en Aquitaine. Les pigeonniers à piliers présentent quatre, parfois de six ou même de huit colonnes de deux mètres de hauteur en pierre (ou bois en Limagnes d'Auvergne) surmontés de larmiers, appelés "champignons" destinés à dissuader les rongeurs de progresser.

La caisse ou "volière», quadrangulaire, est soit en maçonnerie : grès, briques ou calcaire, soit à colombage à pans de bois. Le remplissage est en torchis, en pisé ou en briques cuites.
Les pigeonniers sur arcades sont de véritables monuments de 10 à 12 mètres de hauteur. La caisse de ces pigeonniers est supportée par des piliers et voûte en maçonnerie. Les toitures ne sont pas uniformes. Recouvertes de tuiles plates ou d'ardoises, elles sont soit à clocheton, soit pyramidales, soit de type " pieds de mulets".

Les pigeonniers troglodytiques font exception. Incrustés dans les parois d'anciennes carrières, caves, les nids sont creusés dans la roche, parfois jusqu'au plus bas des parois.

Enfin, pour les paysans moins riches, **les fuies ou pigeonniers greniers** sont des trous d'envol entièrement intégrés dans la maçonnerie. On peut aussi en trouver sous forme de boites en bois.

<u>Eléments architecturaux</u>

L'affectation du colombier n'est pas toujours la même : dans certains cas, le bâtiment tout entier est réservé aux pigeons, on parle alors de colombier à pied. Assez souvent le colombier est partagé en deux parties, seule la partie supérieure abrite les volatiles, la moitié inférieure étant aménagée en poulailler, bergerie, resserre, etc. On parle alors d'un colombier bi-fonctionnel ou encore d'un colombier d'étage.

Pour la construction de ces bâtiments, généralement on utilisait les matériaux locaux :

- en pierre dans les régions calcaire ou granitique (Nord, Centre, Bretagne, ...),

- en colombage ou en brique dans les régions argileuses (Limagnes, Champagne, ...),
- en pierre et brique dans de nombreuses régions (Normandie, Midi Toulousain, …).

Le corps des bâtiments cylindriques est un ouvrage de maçonnerie conséquent, réalisé d'un mur très épais dont la paroi interne est garnie de boulins enclavés au fur et à mesure du montage du mur.

Cette structure montre parfois des chainages en pierres de taille ou de brique destinés à une meilleure stabilité de l'édifice.

Ces chainages ainsi que les bandeaux horizontaux en pierre ou brique apportent une note de gaieté à la construction en introduisant également un rythme dans un mur uniforme.

Soubassement

En règle générale on accède de plain-pied à l'intérieur des colombiers nobiliaires, toutefois un certain nombre montre une base enterrée de plusieurs mètres. En pays de Caux, contrairement à d'autres régions, seul un colombier présente une salle basse.

Dans les colombiers d'étage, où le rez-de-chaussée a une affectation différente, deux portes sont percées : l'une pour desservir le colombier et l'autre pour la seconde affectation (GEMOB).

Le soubassement est nettement marqué du corps de la construction. Il s'agit parfois d'un simple empattement, très proche du solin. Sur d'autres colombiers, le soubassement est très élevé et d'un matériau différent du reste du bâtiment (pierre et silex ou brique).

La salle en rez-de-chaussée des colombiers d'étage était réservée à des affectations diverses. Seuls les seigneurs de fief ou justiciers pouvaient y établir une salle d'armes avec meurtrières Souvent voûtés, parfois magnifiquement, avec pilier central, rond ou carré, ils peuvent recevoir des ogives ou servir de support à des voûtes

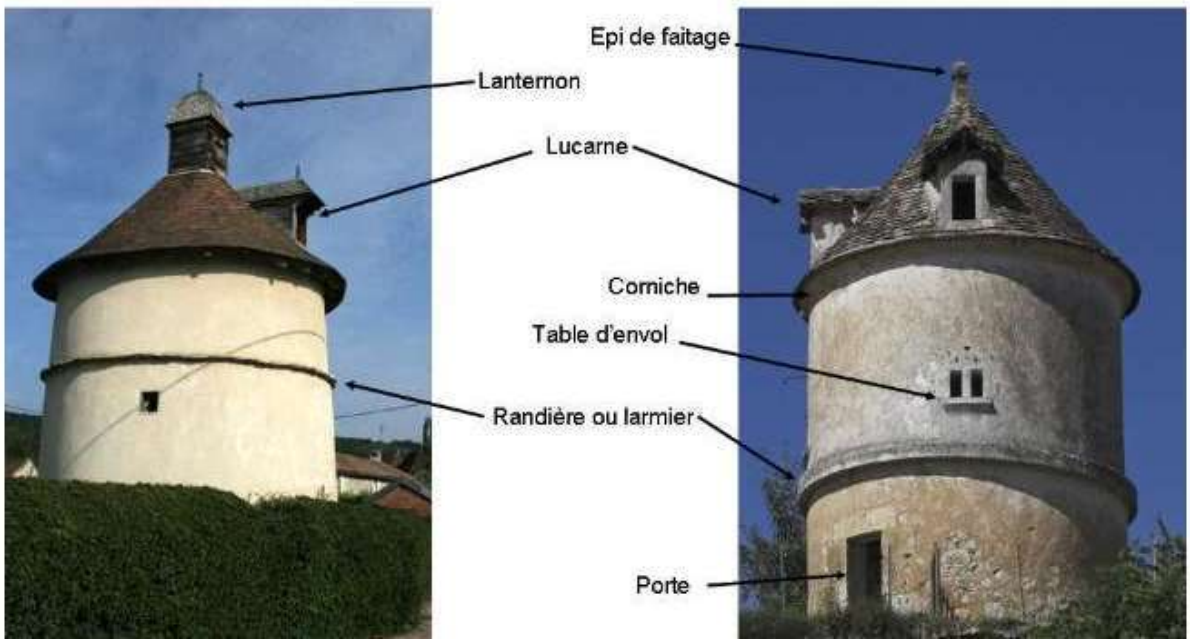

La constitution intérieure du colombier ne varie guère. Le dessin donné par Viollet-le-Duc est valable partout, avec simplement quelques variantes.

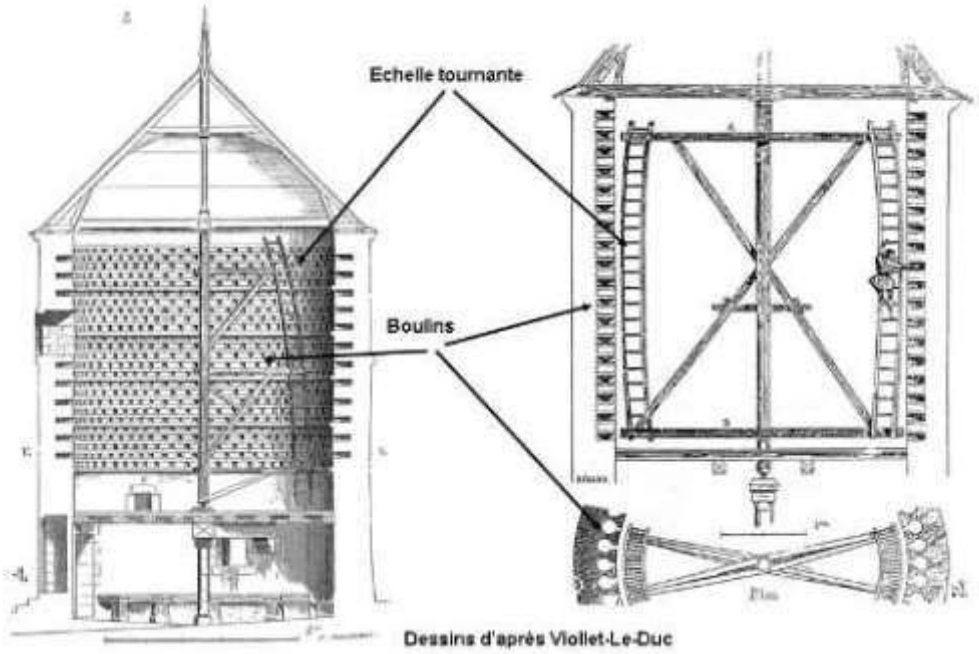

Le sol du pigeonnier, avec un revêtement carrelé ou dallé pour récupérer la colombine.
La volière, est la pièce à vivre des pigeons, ses murs étant tapissés de nids en osier ou incrustés de boulins.
La lucarne assure l'éclairement naturel de la volière, et lorsque le volet est percé de trous, permet l'envol des pigeons.
Les trous d'envols, plutôt orientés vers l'est et le sud, juste au-dessus d'une plage d'envol. Ils sont particulièrement travaillés pour ne permettre que le passage des pigeons.
La randière, qui ceinture la construction, protège la volière contre les rongeurs et toute ascension de prédateurs comme les fouines…

<u>Exemples de pigeonniers dans le canton de La Brède</u>